

PAC résidents



Pour préserver l'autonomie des personnes âgées en établissement, maintenir leurs capacités résiduelles et stimuler leur mémoire.

UN SAVOIR-FAIRE MÉDICO-SOCIAL RECONNU

PAC résidents

Mené avec la Fondation Nationale de Gérontologie (FNG), ce programme concerne les établissements institutionnels promus par la MSA et les Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées (MARPA).

14
séances
collectives

- ▶ Il se déroule en 14 séances auprès de groupes de 5 à 10 personnes.
- ▶ Il vise à améliorer la communication et à préserver l'autonomie.

Notre valeur ajoutée

- ▶ Les animateurs de ce programme sont des experts, formés spécifiquement par la MSA, selon un protocole élaboré par la Caisse centrale de la MSA et la Fondation Nationale de Gérontologie.
- ▶ Cette action s'inscrit dans le projet de vie de l'établissement ou dans le projet de maison. Elle implique l'ensemble du personnel et s'accompagne d'actions de suivi.

Notre savoir-faire

- ▶ Cette action est facilement transférable sur l'ensemble du territoire.
- ▶ Elle constitue une véritable prévention des pathologies neurodégénératives.

